

ACTION URGENTE

ÉMIRATS ARABES UNIS. UN DÉFENSEUR DES DROITS HUMAINS A DISPARU

Ahmed Mansoor, éminent blogueur et défenseur des droits humains émirien, a été arrêté à son domicile il y a un an, le 20 mars 2017. Le lieu où il se trouve n'a toujours pas été vérifié, malgré le fait que des avocats irlandais se sont rendus à Abou Dhabi en février pour le trouver. Il ne peut toujours pas consulter d'avocat. Cet homme est un prisonnier d'opinion.

Plusieurs organisations non gouvernementales (ONG) ont envoyé deux avocats irlandais à Abou Dhabi, la capitale des Émirats arabes unis, avec pour mission de tenter de rencontrer Ahmed Mansoor, défenseur des droits humains et prisonnier d'opinion. Le 26 février, les avocats ont approché le ministère de l'Intérieur et ont été adressés à la police, qui leur a conseillé de vérifier auprès de la prison d'al Wathba, où on leur a dit qu'Ahmed Mansoor n'était pas détenu là.

Ahmed Mansoor a été arrêté à son domicile, dans l'émirat d'Ajman, aux Émirats arabes unis, il y a un an, le 20 mars 2017 à l'aube. Plusieurs heures après son arrestation, le site internet d'informations officiel géré par l'État a annoncé qu'Ahmed Mansoor avait été arrêté sur l'ordre du parquet responsable de la cybercriminalité et qu'il était détenu dans l'attente d'un complément d'enquête. D'après cette déclaration, il est accusé d'« utilisation des réseaux sociaux [notamment Twitter et Facebook] pour publier des informations fausses et trompeuses qui nuisent à l'unité nationale, à l'harmonie sociale et à la réputation du pays » et de « promotion de pensées incitant à la haine et à l'intolérance religieuse ». Le 29 mars 2017, à la suite d'un appel d'un groupe d'experts en droits humains de l'ONU demandant la libération immédiate d'Ahmed Mansoor, les autorités des Émirats arabes unis ont répondu directement à cette déclaration, contestant les allégations selon lesquelles la détention d'Ahmed Mansoor était arbitraire, et déclarant qu'il était détenu à la prison d'al Wathba, la prison centrale d'Abou Dhabi. Ils ont ajouté qu'il « est libre de prendre un avocat », et que « sa famille a totalement accès au lieu de détention, et est autorisée à lui rendre visite ». Malgré ces affirmations, le lieu de détention exact d'Ahmed Mansoor n'a toujours pas été vérifié. Amnesty International croit savoir qu'il ne peut pas consulter d'avocat et qu'il a été maintenu à l'isolement pendant de longues périodes, ce qui s'apparente à un traitement cruel, inhumain ou dégradant, voire à de la torture. Depuis son arrestation, Ahmed Mansoor n'a reçu que deux visites supervisées de sa famille, le 3 avril et le 17 septembre 2017. À chaque fois, il a été conduit aux locaux du parquet à Abou Dhabi, où il a pu voir sa famille brièvement.

DANS LES APPELS QUE VOUS FEREZ PARVENIR LE PLUS VITE POSSIBLE AUX DESTINATAIRES MENTIONNÉS CI-APRÈS, en arabe, en anglais ou dans votre propre langue :

- demandez aux autorités émiriennes de libérer Ahmed Mansoor immédiatement et sans condition, car il s'agit d'un prisonnier d'opinion qui n'a fait qu'exercer son droit à la liberté d'expression, notamment au travers de ses activités de défense des droits humains ;
- en attendant sa libération, engagez-les à révéler le lieu exact où il se trouve et à veiller à ce qu'il soit détenu dans un centre de détention officiel et à ce qu'il soit protégé de la torture et d'autres mauvais traitements ;
- appelez-les à veiller à ce qu'il puisse être en contact immédiatement et régulièrement avec sa famille et un avocat, et à lui accorder les soins médicaux nécessaires dont il pourrait avoir besoin.

ENVOYEZ VOS APPELS AVANT LE 27 AVRIL 2018 À :

Vice-président et Premier ministre

HH Sheikh Mohammed Bin
Rashid al-Maktoum
Prime Minister's Office
PO Box 212000
Dubai, Émirats arabes unis
Fax : +971 4 330 4044
Courriel (via le site Internet) :
<https://uaecabinet.ae/en/contact-the-prime-minister>

Twitter : @HSHkMohd
**Formule d'appel : Your Highness, /
Monseigneur, (puis Votre Altesse,
dans le corps du texte)**

Ministre de l'Intérieur

Sheikh Saif bin Zayed Al Nahyan
Zayed Sport City, Arab Gulf Street, Near
to Shaikh Zayed Mosque
PO Box 398
Abu Dhabi, Émirats arabes unis
Fax: +971 2 402 2762/ +971 2 441 5780
Courriel (via le site Internet) :
[https://www.moi.gov.ae/en/contactus/con-](https://www.moi.gov.ae/en/contactus/contactusform.aspx)
tactusform.aspx

**Formule d'appel : Your Highness, /
Monseigneur, (puis Votre Altesse,
dans le corps du texte)**

Copies à :

Prince héritier d'Abou Dhabi
HH Sheikh Mohamed bin Zayed Al
Nahyan
Crown Prince Court
King Abdullah Bin Abdulaziz
Al Saud Street,
PO Box 124
Abu Dhabi, Émirats arabes unis
Fax : + 971 2 668 6622
Twitter : @MohamedBinZayed

Veillez également adresser des copies aux représentants diplomatiques des Émirats arabes unis dans votre pays. Insérez les adresses ci-dessous :

Name, Address 1, Address 2, Address 3, Fax number Email address Salutation .

Vérifiez auprès de votre section s'il faut encore intervenir après la date indiquée ci-dessus. Merci. Ceci est la troisième mise à jour de l'AU 200/15. Pour plus d'informations : www.amnesty.org/en/documents/mde25/7224/2017/en/

**AMNESTY
INTERNATIONAL**



ACTION URGENTE

ÉMIRATS ARABES UNIS. UN DÉFENSEUR DES DROITS HUMAINS A DISPARU

COMPLÉMENT D'INFORMATION

Ahmed Mansoor est marié et a quatre jeunes garçons. Il est membre du Comité consultatif de la division Moyen-Orient et Afrique du Nord de l'ONG Human Rights Watch, et membre de la Commission consultative du Centre du Golfe pour les droits de l'homme. Depuis 2006, il rassemble des informations sur la situation des droits humains aux Émirats arabes unis, et s'exprime publiquement, à travers son blog, les réseaux sociaux et des entretiens dans les médias internationaux, en faveur de normes internationales relatives aux droits humains.

Il a été arrêté à son domicile le 20 mars 2017 à l'aube. Vers minuit, 12 membres des forces de sécurité sont entrés dans son domicile et l'ont fouillé. Ils ont confisqué ses téléphones ainsi que d'autres appareils électroniques. On ne sait pas s'ils ont présenté d'ordre de perquisition ou de mandat d'arrêt. Après avoir fouillé son domicile pendant trois heures, vers 3 heures 15, ils l'ont emmené dans un lieu inconnu.

Le 28 mars 2017, un groupe d'experts des droits humains des Nations unies a appelé le gouvernement du pays à le remettre immédiatement en liberté, considérant son arrestation comme « une attaque visant directement le travail légitime des défenseurs des droits humains aux Émirats arabes unis ». Ils craignent que son arrestation « ne constitue un acte de représailles en raison de son engagement auprès des mécanismes de protection des droits humains des Nations unies et des opinions qu'il a exprimées sur les réseaux sociaux, notamment Twitter ». Voir aussi : http://www.ohchr.org/EN/NewsEvents/Pages/DisplayNews.aspx?NewsID=21449&LangID=E&sm_auiVV5L7PTt6N6VHk6 (en anglais).

Le lendemain, les autorités des Émirats arabes unis ont répondu directement à cette déclaration, contestant les allégations selon lesquelles la détention d'Ahmed Mansoor était arbitraire, et déclarant qu'il était détenu à la prison centrale d'Abou Dhabi. Ils ont ajouté qu'il « est libre de prendre un avocat », et que « sa famille a totalement accès au lieu de détention, et est autorisée à lui rendre visite ».

À cause de son travail pacifique de défense des droits humains, il a fait plusieurs fois l'objet d'actes d'intimidation, de harcèlement, d'agressions et de menaces de mort de la part des autorités émiriennes ou de leurs sympathisants. Depuis 2011 au moins, les autorités l'ont placé sous surveillance physique et électronique. Son ordinateur et ses messageries électroniques ont été piratés et il a déjoué une tentative de piratage de son iPhone en 2016, ce qui a poussé Apple à mettre à jour les paramètres de sécurité du smartphone en août 2016.

Le 3 mars 2011, Ahmed Mansoor et 132 autres personnalités émiriennes, notamment des avocats et des universitaires, ont signé une pétition adressée au président des Émirats arabes unis, Khalifa bin Zayed Al Nahyan. Cette pétition réclamait une réforme politique dans le pays, notamment la mise en place du suffrage universel et l'attribution de pouvoirs législatifs au Conseil national fédéral, organe quasi-parlementaire. Le mois suivant, les autorités émiriennes ont arrêté de manière arbitraire et emprisonné Ahmed Mansoor et quatre autres militants. Le 27 novembre 2011, à l'issue d'un procès d'une iniquité flagrante, ces cinq hommes ont été reconnus coupables d'avoir « insulté publiquement le président, le vice-président et le prince héritier d'Abou Dhabi » dans des commentaires publiés sur un forum de discussion en ligne. Ahmed Mansoor a été condamné à trois ans d'emprisonnement. Le lendemain, il a bénéficié, tout comme ses coaccusés, d'une grâce présidentielle.

Nom : Ahmed Mansoor
Homme

Action complémentaire sur l'AU 200/15, MDE 25/8062/2018, 16 mars 2018